

L'exception de deux, dont l'un a laissé le pays et dont l'autre est incapable pour cause de maladie, tous se livrent actuellement à l'enseignement, ou continuent leurs études pour obtenir un diplôme d'une classe plus élevée. Le nombre total des élèves sortis de cette école qui se sont livrés à l'enseignement, lequel était de 25 lors de mon dernier rapport, s'élève à 40, et se répartit comme suit : un est professeur à l'École Normale ; un est professeur à l'École d'Agriculture de Ste. Anne la Pocatière ; un est professeur au Collège de Rigaud ; 3 enseignent, ou ont enseigné dans des académies ; 15 dans des écoles modèles et 19 dans des écoles élémentaires.

L'enseignement à l'École Jacques-Cartier a été, à peu de chose près, le même que celui des années précédentes.

M. le Principal s'est chargé lui-même de l'enseignement de la pédagogie, confié jusque là à M. le professeur Regnault, que les mathématiques occupent maintenant exclusivement. J'appellerai particulièrement votre attention sur l'excellent programme pour l'enseignement de la pédagogie, que vous trouverez dans le rapport de M. Verrean.

L'enseignement de la gymnastique s'est fait d'une manière plus régulière, par un des élèves, ancien sous-officier ; et les avantages que les jeunes gens en ont retirés, tant sous le rapport du développement de leur force physique que sous celui de leur santé, ont été remarquables et parfaitement appréciés par eux.

L'histoire naturelle a pu être enseignée d'une manière plus complète : outre le bel atlas de la réimpression des œuvres de Cuvier, l'intéressante collection d'ornithologie canadienne, et les noyaux de plusieurs autres collections que possédait le musée de l'école, on y trouve maintenant une fort belle collection de minéralogie et de géologie comprenant au-delà de 800 spécimens.

Le cours d'agriculture théorique de M. Ossaye a été continué avec le même zèle et la même libéralité de la part du professeur, et aussi avec le même succès de la part des élèves.

Les cours publics de l'année 1859 et 1860, ont été le cours d'Histoire du Canada de M. le Principal Verrean et le cours de Littérature générale que j'ai continué.

L'école modèle a été fréquentée par 121 élèves, dont 41 d'origine britannique et 90 d'origine française. Les instituteurs de cette école, MM. Delaney et Boudrias, aidés des élèves-maîtres, y obtiennent toujours d'excellents résultats, et telle est la réputation de l'enseignement qui y est donné, que bien que la rétribution mensuelle à être payée par les élèves ait été augmentée pour cette année, on s'est vu forcé, comme les années précédentes, de refuser un grand nombre d'élèves par suite de l'insuffisance du local.

Dans la nouvelle année scolaire maintenant courante et qui ne se trouve pas comprise dans le rapport de M. le Principal, il a été permis à deux élèves munis du diplôme pour école modèle de continuer leurs études une troisième année, afin d'obtenir le diplôme pour académie ; ce sont MM. Schmut et Lamarche. Le premier a depuis accepté la charge de professeur à l'École d'Agriculture de Ste. Anne de la Pocatière.

M. Dostaler, ancien élève de l'école, muni du diplôme pour école modèle et qui avait depuis suivi les cours de la Faculté des arts de l'Université Laval, a été nommé professeur adjoint et a été chargé de l'enseignement d'une partie des mathématiques, de la physique et de la chimie, et a pu aussi suppléer les professeurs malades ou absents.

L'École Normale McGill a vu, à la fin de l'année scolaire 1859-60, dix-sept de ses élèves recevoir le diplôme pour école modèle, et trente-sept pour école élémentaire.

L'enseignement a été le même que par le passé, et d'après ce que j'ai pu voir des examens, tant publics que particuliers, il a été donné avec le même succès. M. le professeur Fronteau ayant offert sa démission pour retourner en France, M. Darcy a été nommé à sa place. M. Fronteau a rendu à cette institution d'importants services, et j'ai pu être témoin du zèle et de l'habileté avec lesquels l'étude du français, de plus en plus importante sur ce continent, était comprise et dirigée par cet excellent professeur. M. le Principal Dawson, dans son rapport, rend à l'aptitude du nouveau professeur un témoignage qui, je n'en doute pas, sera confirmé par les résultats.

L'école modèle et l'école des petits enfants (*infant school*) ont eu leur maximum d'élèves 300, et beaucoup de demandes ont été refusées faute d'espace.

Sur les 54 élèves qui ont obtenu des diplômes, 8 étaient des élèves-instituteurs et 46 des élèves-institutrices ; 29 étaient de Montréal, et 15 d'autres endroits ; 23 continuent leurs études cette année, et 28 se livrent à l'enseignement.

(A continuer.)

Quatorzième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.

A cette conférence, tenue vendredi, le 31 mai 1861, furent présents : M. Hon. Surintendant de l'Instruction Publique, M. le Principal Verrean, MM. les Inspecteurs d'école Grondin et Caron ; et MM. Héu, président, Guibault, vice-président. Boudrias, trésorier ; St. Hilaire, Simays, Jardin, Martineau et Archambault, conseillers ; et MM. Amiraull, Emard, Bonbonnière, Cardinal, Auger, Bertrand, Lavoie, Aubin, Dalaire, Paradis, Angers, F. X. Couin, O. Couin, Tessier, Beausoleil, Caron, Boutin et Simard, membres ; et MM. les élèves-maîtres de l'école normale.

M. le président présenta à l'Assemblée M. Lafrance, délégué de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval. M. Lafrance ainsi que M. Dalaire, délégué de cette association auprès de celle de Québec, et M. Simays, son compagnon de voyage, prononcèrent des allocutions très-intéressantes qui firent voir tout le bien qui pourra résulter des rapports établis entre les deux associations. M. Lafrance parla éloquemment du *dévoement* que l'instituteur doit à la carrière qu'il a embrassée ; instituteur lui-même depuis bien des années, quoique jeune encore, le délégué de l'association Laval prêcha d'exemple aussi bien que de parole. M. Dalaire rendit compte des délibérations de la conférence de Québec et exprima la reconnaissance qu'il conserverait toujours de la réception bienveillante qui lui avait été faite par ses confrères.

Un sujet de discussion ayant été donné pour la prochaine séance, MM. Simays et Boudrias furent désignés pour ouvrir la discussion, le premier pour l'affirmative le second pour la négative.

MM. Couin et Paradis furent aussi désignés pour préparer des lectures.

M. Martineau fit une lecture sur l'attachement que le maître doit inspirer aux élèves. Il cita plusieurs traits particuliers très émouvants de la reconnaissance et de l'attachement inspirés par des instituteurs à leurs élèves.

M. Amiraull lut un essai sur les prix et les récompenses et se prononça contre le système généralement suivi. Selon ce M., les prix ne devraient pas être donnés pour le succès dans chaque branche particulière, mais ils devraient être destinés seulement à récompenser les progrès relatifs des élèves.

M. Hon. Surintendant de l'Instruction Publique parla longuement des moyens d'action de l'instituteur sur la société en général ; de l'influence qu'exercent ses exemples sur les générations successives. Il dit à combien de choses il pouvait se rendre utile, et combien d'idées excellentes il pouvait propager parmi les populations. Il s'étendit surtout sur les ravages que faisait l'intempérance et fit voir combien à raison de son isolement, de l'irritation nerveuse dans laquelle l'exercice de sa profession l'entretenait quelquefois, l'instituteur s'exposait en faisant un usage, même modéré, des spiritueux.

Cette passion, ajouta-t-il, est encore plus dangereuse pour lui que pour tout autre citoyen, puisque tout excès grave l'expose à la perte de son diplôme et, par conséquent, peut le priver des moyens de gagner sa vie et celle de sa famille.

Ensuite on continua la discussion entamée dans la séance précédente, sur les meilleurs moyens de prendre pour développer chez les élèves l'amour du sol natal et combattre les tendances à l'émigration. MM. Dalaire, Simays, Archambault, Emard, Paradis et Boudrias, prirent part aux débats. L'enseignement de l'histoire, de la topographie et des ressources naturelles du pays, l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture, et les lectures propres à donner aux élèves le goût de la littérature nationale, furent recommandés entre autres moyens.

M. le Principal Verrean résuma les débats et exprima son opinion sur les divers points de la discussion.

M. l'Inspecteur Grondin prononça un discours sur l'enseignement de l'agriculture dans les écoles élémentaires.

Sur la proposition de MM. Archambault et Dalaire, l'article 11 de la constitution fut amendé, et il fut décidé qu'à l'avenir on voterait au scrutin secret pour les élections.

Sur la proposition de MM. Boudrias et Paradis, il fut décidé que les instituteurs qui voudront, à l'avenir, faire partie de l'association, ne paieront que 75 cents s'ils s'inscrivent dans le mois de janvier, et 37½ cents s'ils s'inscrivent dans le mois de mai.

Sur la proposition de MM. Simays et Boudrias, il fut unanimement résolu :

« Quo cette association a appris avec de bien vifs regrets la mort de M. Joseph Lenoir, dont la perte prématurée prive le Département de l'Instruction Publique d'un collaborateur zélé, la nation